

LES DEMANDEURS DE STATUT DE REFUGIE EN ALBERTA

AUTOMNE 2018

APERÇU

En Alberta, entre 2011 et 2015, il y a eu en moyenne 725 demandeurs d'asile par année. En 2016, 1 205 personnes ont fait une demande d'asile en Alberta et en 2017, cette tendance s'est poursuivie à la hausse: 1 730 personnes ont demandé l'asile dans la province, ce qui représente une nette augmentation par rapport aux niveaux de base historiques. Jusqu'en septembre 2018, l'Alberta a reçu 1 230 demandes d'asile (Gouvernement du Canada), mettant ainsi la province en bonne voie pour accueillir un nombre sans précédent de réfugiés. Bien que ces chiffres montrent une augmentation significative du nombre de demandeurs de réfugiés en Alberta, ils ne parviennent cependant pas à saisir de manière exhaustive les complexités liées à la migration en Alberta en particulier et au Canada de manière générale, puisque de nombreux organismes fournisseurs de services ont déclaré avoir reçu un afflux de migrants secondaires qui sont des demandeurs de statut de réfugiés.

Lorsque ces personnes présentent une demande, elles devront attendre pour obtenir une audience auprès de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) afin de déterminer si elles sont admissibles au statut de réfugié officiel. Le récent changement de politique de la CISR qui vise à traiter les demandes selon le principe du « premier arrivé, premier servi » a donné lieu à des difficultés et des incertitudes incommensurables pour les demandeurs de statut de réfugié au Canada. Des rapports récents indiquent que le temps d'attente moyen est de 20 mois, mais de nombreux cas s'étalent sur plusieurs années (La Presse Canadienne).

Pendant le traitement de leurs demandes, les demandeurs ont un accès limité à des services tels que l'éducation, l'assistance sociale, le logement d'urgence, la santé et l'aide juridique. Cette impossibilité d'accéder aux services essentiels constitue non seulement une violation des droits fondamentaux de la personne et empêche une intégration efficace dans la société canadienne au sens large, mais provoque également des traumatismes irrévocables et des difficultés inutiles. Cette période de transition laisse les demandeurs dans une position particulièrement vulnérable, exacerbée par le manque de soutien systémique au cours de cette période.



Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est le principal bailleur de fonds du secteur de l'établissement et de l'intégration en Alberta. Toutefois, les demandeurs de statut de réfugié ne sont pas admissibles aux services financés par IRCC. Malgré cette restriction, selon le *sondage sur le secteur de l'établissement et de l'intégration* en Alberta mené par AAISA au début de 2018, 46% des OFS dans la province desservent des demandeurs de statut de réfugié. Le ministère du travail de l'Alberta, *Alberta Labour* fournit actuellement des fonds limités à cinq organismes répartis dans cinq municipalités pour servir les demandeurs de statut de réfugié (Gouvernement de l'Alberta). Par ailleurs, alors que les directives de financement des Services de soutien aux familles et aux communautés (FSSC) mentionnent les demandeurs de statut de réfugié comme techniquement faisant partie des bénéficiaires admissibles, ces programmes ne sont généralement pas spécifiques à l'établissement.

Le manque persistant de financement a mis les OFS et les demandeurs de statut de réfugié dans une situation précaire et a créé des difficultés inutiles et un fardeau pour les deux parties. En somme, les politiques actuelles vont à l'encontre du multiculturalisme canadien et lèsent systématiquement les demandeurs de statut de réfugié par rapport aux autres nouveaux arrivants au Canada. De plus, il est dans l'intérêt de l'économie canadienne et de la société en général d'œuvrer à la modification de ces politiques afin de créer un chemin pour l'établissement et l'intégration plus équitable et mutuellement bénéfique pour les demandeurs de statut de réfugié.

POSITION ET RECOMMANDATIONS D'AAISA

OBJET

Cet énoncé de position a pour objet de décrire la position d'AAISA sur les questions relatives à l'arrivée, le traitement et l'intégration des demandeurs de statut de réfugié en Alberta et à la société canadienne dans son ensemble. Il vise à éclairer l'opinion publique, à influencer les politiques et à plaider en faveur d'améliorations plus globales pour les demandeurs de statut de réfugié dans l'ensemble du système canadien d'immigration et d'établissement.

ENONCE DE POSITION

AAISA considère les demandeurs de statut de réfugié comme des nouveaux arrivants au Canada, qu'ils aient déjà eu leur audience de demande de statut de réfugié ou non, beaucoup d'entre eux deviendront des résidents permanents. Lorsque leur demande de statut de réfugié au Canada sera

acceptée, ces personnes auront besoin d'un soutien immédiat qui pourrait être mieux fourni dès le premier contact et une assistance à leur arrivée en Alberta. En recevant un soutien immédiat, les demandeurs de statut de réfugié acceptés seront mieux équipés pour s'établir et s'intégrer en Alberta et commenceront à contribuer de manière positive à l'économie de la province et à la richesse du paysage social.

Conformément au mandat d'AAISA, qui est d'agir comme une voix influente en matière de politique, AAISA maintient que les demandeurs de statut de réfugié devraient bénéficier d'un traitement et de services constants dans toutes les provinces canadiennes et tous les organismes d'établissement. Les demandeurs d'asile sont dans la précarité avant et pendant leur audience, alors qu'ils devraient avoir accès à une aide au logement et à une assistance juridique pour leur demande. Par ailleurs, en raison de l'afflux sans précédent de demandeurs de statut de réfugié en Alberta, il est manifestement nécessaire de financer ces services aux niveaux fédéral, provincial (ou territorial) et municipal.

Dans l'ensemble, une réforme descendante des politiques de financement aura des répercussions positives sur tous les aspects de fonctionnement des OFS, tant au niveau organisationnel que de première ligne, tout en assurant simultanément une expérience d'établissement plus juste pour les demandeurs de statut de réfugié. AAISA croit fermement que ces mesures contribueront à créer des communautés plus inclusives, accueillantes et diversifiées en Alberta et au Canada.

ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

GOUVERNEMENT FEDERAL

- Publier des données désagrégées (sur demande) qui permettent la décomposition et fournissent des informations sur la répartition des demandeurs de statut de réfugié par municipalité. Cela permettra un meilleur soutien aux bailleurs de fonds et aux organismes pour une distribution plus efficace des ressources
- Mettre en œuvre des améliorations au processus d'examen des demandes auprès de la CISR afin de réduire le temps d'attente grâce à l'augmentation du financement et la capacité en personnel

- Mettre en œuvre des changements dans les critères d'admissibilité d'IRCC afin d'allouer des fonds aux programmes et services destinés aux demandeurs de statut de réfugié.
- Renforcer la sensibilisation sur la scène nationale concernant l'importance de respecter les obligations humanitaires du Canada et son tissu multiculturel grâce à un processus plus efficace d'établissement et d'intégration des demandeurs de statut de réfugié
- Supprimer les restrictions qui empêchent les demandeurs de statut de réfugié d'obtenir un visa étudiant avant l'obtention du statut de résident permanent
- Accorder automatiquement le statut de résident permanent aux demandeurs de statut de réfugié dont les résultats de l'audience auprès du CISR sont positifs

GOVERNEMENT PROVINCIAL

- **Ministère de la Justice**
 - À l'heure actuelle, Aide juridique de l'Alberta « Legal Aid Alberta » n'a que deux avocats chargés des questions d'immigration. À ce titre, il serait souhaitable d'augmenter les capacités en personnel de Legal Aid Alberta pour mieux s'adapter à la population sans cesse croissante des demandeurs de statut de réfugié dans la province
 - Améliorer l'information et l'accessibilité à l'aide juridique qu'offre Legal Aid Alberta pour les demandeurs de statut de réfugié et les organismes qui desservent cette population
 - Rechercher dans le secteur de l'établissement des possibilités de collaboration afin de soutenir les règlements des demandes de statut de réfugié en dehors de *Legal Aid Alberta*, grâce au financement et à la formation
 - Attribuer des fonds pour les recours juridiques des demandeurs de statut de réfugié déboutés afin de faciliter le processus d'appel
- **Ministère du travail**
 - Mettre à jour le cadre stratégique du ministère « *Soutien aux immigrants et à l'immigration en Alberta* » (2005) afin de refléter le nouveau contexte de l'immigration dans la province.
 - Élargir les bénéficiaires admissibles pour inclure les demandeurs de statut de réfugié dans tous les programmes et services offerts

- Attribuer des fonds et des ressources informatives aux organismes afin qu'ils puissent aider les demandeurs de statut de réfugié à remplir les demandes de permis de travail
- **Ministère de la Santé**
 - Communiquer avec les fournisseurs de soins de santé de l'Alberta sur le processus d'inscription au programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) afin de garantir aux demandeurs de statut de réfugié un large accès aux soins de santé
 - Fournir une couverture de soins de santé provinciale immédiate aux demandeurs de statut de réfugié acceptés, sans exiger qu'ils doivent d'abord présenter une demande de résidence permanente
- **Ministère des personnes âgées et du logement**
 - Allouer des ressources accrues pour le logement abordable dans toute la province
 - Promouvoir les directives d'excellence en matière de logement, telles que définies par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et veiller à ce que ces directives soient respectées grâce à la mise à disposition de ressources et du soutien approprié
 - Envisager la mise en œuvre de modèles de logement temporaire réussis pour les demandeurs de statut de réfugié, comme en témoignent le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique
- **Ministère de l'enseignement supérieur**
 - Permettre aux demandeurs de statut de réfugié d'être admissibles à un programme communautaire linguistique en anglais

GOVERNEMENTS MUNICIPAUX

- S'assurer que les directives relatives au financement des services de soutien aux familles et aux communautés (FSSC) concernant l'admissibilité des demandeurs de statut de réfugié aux services financés sont bien connues du personnel et des organismes financés
- Développer un système municipal coordonné qui doit impliquer les principaux soutiens communautaires, la municipalité, les fournisseurs de services d'établissement et d'autres intervenants clés afin de mieux répondre aux nouveaux défis et besoins des demandeurs de statut de réfugié au niveau municipal



- Mise en œuvre du programme Accès sans peur « *Access Without Fear* », semblable à la politique en vigueur à Edmonton, dans les municipalités albertaines, afin de garantir l'accès aux services essentiels aux demandeurs de statut de réfugié qui sont peut-être devenus sans papiers ainsi qu'à d'autres personnes sans papiers

MEDIAS

- Veiller à ce que les rapports sur les demandeurs de statut de réfugié maintiennent la vérité sur les nuances des systèmes juridique et d'immigration, en particulier sur le fait de maintenir que les personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière ne sont pas illégales conformément aux engagements du Canada en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

AAISA

- Rétablir le Comité d'intervention des demandeurs de statut de réfugié pour discuter des problèmes rencontrés par les demandeurs de statut de réfugié et trouver des solutions et y donner suite
- Travailler avec les organismes afin de recueillir des données sur les demandeurs de statut de réfugié, ainsi que des informations sur leurs expériences et leurs besoins en matière de services.